

PROFIT WARNING SUR LES RESULTATS DE L'ANNÉE 2012

Dans une conjoncture internationale toujours aussi morose et face à une demande mondiale qui n'affiche pas de reprise dans le secteur du BTP particulièrement aux USA, Espagne..., SNEP, producteur national du PVC a été contraint de s'aligner sur les prix dumping d'importation du PVC au dépens de ses marges. Les importations de PVC en provenance des USA sont en continuelle recrudescence, comme le révèlent les statistiques de l'Office des Changes qui démontrent une croissance de l'ordre de 30% par rapport à l'exercice précédent.

Cette crise qui perdure a été accentuée durant le deuxième semestre 2012 par un blocage prolongé de la production, dû à une grève des salariés syndicalisés de SNEP, qui a duré 34 jours.

Face à cette situation désavantageuse, SNEP s'attend à une baisse de son chiffre d'affaires de l'ordre de 11,50% par rapport à 2011 et un résultat net négatif.

Cependant, SNEP reste confiante par rapport à l'avenir. L'enquête initiée par le Département du Commerce Extérieur pour la mise en œuvre des mesures antidumping sur les importations du PVC en provenance des USA conformément aux règles et procédures prévues par l'Accord Antidumping de l'OMC, a donné lieu à un rapport préliminaire qui recommande l'application des droits antidumping provisoires.

L'application de ces mesures provisoires dans un avenir proche vont réguler davantage le marché du PVC marocain et corriger ainsi les préjudices causées à la SNEP par les importations de PVC à des prix dumping en provenance des Etats-Unis.

Sur le moyen terme, SNEP garde toute confiance dans ses fondamentaux solides et dans sa capacité pour prendre les mesures nécessaires qui lui permettent d'augmenter sa productivité et de poursuivre son développement.